

**1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION ET DE LA SOCIETE/ENTREPRISE**

**Nom du produit:** WYPALL\* Waterless Cleaning Wipes, SCOTT\* PRO Heavy Duty Cleaning Wipes

**Code du produit:** 58028-04, 58310-04, 91054-04, 91367-04, 91371-04

Date de préparation :	10.2.2014
Fabricant :	Kimberly-Clark Corporation 2100 Winchester Road Neenah, WI 54956 United States of America
Téléphone: URGENCE MÉDICALE URGENCE TRANSPORT INFORMATION	1-877-561-6587 Chemtrec 1-800-424-9300 1-888-346-4652  Pour plus ample information, contacter: kcpinfo@kcc.com.

**Utilisation du produit :** Nettoyage de la peau / personnel

**2. IDENTIFICATION DES DANGERS**

Liquide blanc à l'odeur d'agrumes sur une serviette de polypropylène.

**Survol d'urgence :** Peut causer une irritation de l'œil.

**Classification de l'UE (1999/45/CE) :** N'est pas classifié à titre de substance ou préparation dangereuse.

**Classification OSHA É.-U. (29CFR1910.1200) :** Irritant oculaire.

**Classification SIMDUT du Canada :** Les drogues et les cosmétiques ne sont pas soumis à la Loi sur les produits dangereux (SIMDUT).

**Classification SGH:**

N'est pas dangereux

**Étiquette SGH:** Aucun requis.

**3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS**

<i>Nom Chimique</i>	<i>CAS-No./ EINECS-No</i>	<i>%</i>	<i>Classification de l'UE (67/548/CEE) :</i>
Dipropylene Glycol n-Butyl Ether	29911-28-2 / 249-951-5	1-5%	N'est pas dangereux
C 9-11 Pareth-6	68439-46-3	3%	Xi R36

Ingrédients inoffensifs	Propriétaire	92-96%	Non applicable
-------------------------	--------------	--------	----------------

Reportez-vous à la section 16 pour plus d'information sur la classification de l'UE.

#### 4. PREMIERS SECOURS

**Inhalation:** Mettre la victime à l'air libre. Consulter un médecin s'il y a toux, essoufflement ou autre problème respiratoire.

**Contact avec la peau:** Ce produit est destiné à être utilisé sur la peau. Consultez un médecin si des rougeurs, une enflure, des démangeaisons ou des sensations de brûlure apparaissent.

**Contact avec les yeux:** Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Si l'irritation persiste, contactez un médecin.

**Ingestion:** Appeler immédiatement un médecin ou un Centre AntiPoison. Si la victime est consciente, rincez la bouche avec une petite quantité d'eau. Boire 1 ou 2 verres d'eau. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.

#### 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

**Moyen d'extinction approprié:** Utilisez le support convenable pour les matériaux ambiants.

**Règles spéciales à observer dans la lutte contre les incendies :** Porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection.

**Risque de feu et danger d'explosion inhabituels :** Aucun connu actuellement.

**Produits de combustion dangereuse :** Monoxyde de carbone, dioxyde de carbone.

#### 6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Ramassez et placez dans un contenant convenable pour l'utilisation ou l'élimination du produit. Se conformer à tous les règlements fédéraux, d'état et locaux.

#### 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Eviter le contact avec les yeux.

Température d'entreposage recommandée <104°F (40°C).

#### 8. CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Nom Chimique	Limite(s) d'exposition
Dipropylene Glycol n-Butyl Ether	10 mg/m <sup>3</sup> TWA (recommandé par le fabricant)

C 9-11 Pareth-6	Aucun établi (aucune établie)
-----------------	-------------------------------

**Ventilation :** Aucune ventilation spéciale normalement recommandée.

**Protection respiratoire :** Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.

**Gants de protection :** Non demandé. Ce produit est prévu pour une utilisation à titre de détergent pour les mains et le contact avec la peau est prévu.

**Protection des yeux:** Aucun(e) requis(e) pour une utilisation normale.

Pour le traitement en vrac, il est recommandé, à titre de bonne pratique d'hygiène industrielle, de se laver les mains régulièrement en plus de porter des vêtements couvrant le corps, des lunettes de sécurité et des gants de protection.

## 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect	Liquide blanc à l'odeur d'agrumes sur une serviette de polypropylène.
Point / plage d'ébullition	>212°F (100°C)
Point/intervalle de fusion	Non applicable
Densité relative (eau = 1)	Pas disponible
Pression de vapeur	Pas disponible
Densité gazeuse (air=1)	Pas disponible
Solubilité	Modérée
pH	4.75
Coefficient de partage (n-octanol/eau):	Pas disponible
Vitesse d'évaporation	Pas disponible
Pourcentage de matières volatiles par volume (%)	80-90%
Composés de carbone organique volatil (COV) (g/L)	Pas disponible
Point d'éclair:	>200°F (93.3°C)
Limites d'inflammabilité dans l'air, % par volume :	LIE (inférieure) :0.6% LSE (maximale) : 20.4%

## 10. STABILITE ET REACTIVITE

**Stabilité:** Stable

**Conditions à éviter:** Évitez le gel ou la chaleur excessive.

**Matières à éviter:** Des oxydants forts.

---

**Produits de décomposition dangereux:** Monoxyde de carbone, dioxyde de carbone.

**Polymérisation dangereuse :** Ne se produit pas.

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

**Symptômes / effets de la surexposition :**

**Inhalation:** Aucun prévu (aucune prévue).

**Contact avec la peau:** Le contact prolongé avec la peau peut provoquer une faible irritation chez les personnes sensibles.

**Contact avec les yeux:** Le contact avec les yeux peut provoquer une irritation.

**Ingestion:** Peut causer une irritation des muqueuses ou une irritation gastro-intestinale et d'autres effets indésirables.

**Toxicité chronique:** Aucun connu actuellement.

**Troubles médicaux aggravés par l'exposition :** Aucun connu actuellement. Peut possiblement aggraver la dermatite, le psoriasis et autres conditions de la peau..

**Données sur la cancérogénicité :** Aucun des composants de ce produit ne figure sur la liste des carcinogènes du CIRC, du NTP (États-Unis), de l'OSHA (États-Unis) ni de UE CLP annexe VI.

**Toxicité reproductrice:** Aucun effet néfaste connu sur la reproduction.

**Valeurs de toxicité aiguë :** Produit : DL50 orale (rat) >5000 mg/kg Selon une évaluation des ingrédients.

## 12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Aucune donnée n'est disponible à l'heure actuelle.

## 13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Éliminez conformément à tous les règlements d'état, locaux et fédéraux.

## 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

**Description d'expédition du DOT des É.-U. :** Non réglementé

**Description d'expédition de l'IATA (air) :** Non réglementé

**Description d'expédition de l'IMDG (navire) :** Non réglementé

## 15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Règlements des É.-U.

---

---

**EPA Toxic Substances Control Act (TSCA):** Tous les composants de ce produit sont inscrits dans l'inventaire du TSCA ou sont exclus du TSCA.

**Produits chimiques inscrits sous SARA 302 :** Aucune.

**Catégories de dangers sous SARA 311/312 :** Effet aiguë sur la santé

**SARA 313 Ce produit contient les produits chimiques suivants soumis aux exigences de communication de dégagement annuel sous SARA Section 313 (40 CFR 372) :** Aucune.

**Proposition 65 de la Californie :** Ce produit ne contient pas de produits chimiques inscrits sous la loi "Safe Drinking Water and Toxic Enforcement Act" des États-Unis de 1986.

#### **Règlements internationaux**

**LCPE canadienne :** Tous les composants sont soit répertoriés ou exemptés de la Liste intérieure des substances (LIS; Anglais = DSL).

**Classification SIMDUT du Canada :** Les drogues et les cosmétiques ne sont pas soumis à la Loi sur les produits dangereux (SIMDUT).

**Étiquette de l'UE :** Les produits finis médicaux et cosmétiques destinés à l'utilisateur final ne sont pas soumis à la directive sur la classification, l'emballage et l'étiquetage des préparations dangereuses (1999/45/CE).

## **16. AUTRES INFORMATIONS**

**Cote HMIS :** Santé 1 Feu 1 Risque physique 0

**Classification NFPA (National Fire Protection Association – États-Unis) :**  
Santé 1 Feu 1 Instabilité 0

0 = Risque minime, 1 = Léger risque, 2 = Risque modéré, 3 = Risque sérieux, 4 = Risque grave

**Énoncés de risques et classes de l'UE à titre de référence (voir les sections 2 et 3) :**

Xi - Irritant

R36 - Irritant pour les yeux.

L'information ci-incluse est juste et correcte au meilleur de la connaissance de Kimberly-Clark. Cependant, nous n'offrons aucune garantie expresse ou implicite. Rien dans le présent document ne devrait être interprété comme une recommandation de contrefaire des brevets existants ou d'enfreindre des lois ou des règlements quelconques. La décision finale quant à l'adéquation du matériau revient entièrement à l'utilisateur.